



Lyon, le 11 août 2022

Page 1 / 2

## **Plus de 370.000 € pour soutenir le développement du tourisme de pleine nature en Auvergne**

La Région a fait du développement touristique l'une de ses priorités, avec l'ambition de faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la première destination européenne du tourisme durable. Cela s'est traduit par l'adoption, en juin dernier, d'un Plan pour le tourisme doté de 300 millions d'euros. Dans ce cadre, lors de la dernière Commission permanente, plus de 370.000 € ont été débloqués par la Région pour accompagner le développement du tourisme de pleine nature en Auvergne.

La Région accompagne le développement des Territoires d'Excellence Pleine Nature, en soutenant des projets qui favorisent la pratique des sports et des loisirs de pleine nature. Lors de sa dernière Commission permanente, la Région a attribué plus de 370.000 € de subventions pour financer de tels projets dans les départements auvergnats :

- 300.000 € pour financer la construction d'un bâtiment d'accueil sur le site de La Stèle à La Tour d'Auvergne (63) ;
- Près de 50.000 € pour financer la création d'un tapis d'apprentissage sur le parc d'activités de montagne de Prabouré à Saint-Anthème (63) ;
- Plus de 11.000 € pour financer l'implantation d'une borne touristique interactive à Saugues (43) ;
- Plus de 10.000 € pour financer la construction d'un accrobranche au Falgoux (15).

Développer l'attractivité touristique de notre territoire est une priorité pour la Région. Ainsi, un volet dédié au tourisme a été mis en place au sein du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation, adopté par l'Assemblée régionale en juin dernier. Cet ambitieux plan de développement touristique, porté par **Sylvie FAYOLLE**, Vice-présidente de la Région déléguée au Tourisme, est doté de 300 millions d'euros. Il porte l'ambition de faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la première destination européenne du tourisme durable.

Pour réaliser cet objectif, la Région compte s'appuyer sur les nombreux domaines d'excellence de nos territoires, parmi lesquels le tourisme de pleine nature.





Lyon, le 11 août 2022

Page 2 / 2

---

Auvergne-Rhône-Alpes est déjà la première destination de France en la matière. La pratique des sports et des loisirs de pleine nature génère, dans notre région, d'importantes retombées économiques pour nos territoires.

